

SERVICES INFIRMIERS EN MILIEU SCOLAIRE PRIMAIRE

Chers parents,

C'est par une entente de service et partenariat convenu entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS) et la Commission scolaire des Premières-Seigneuries que l'infirmière du CLSC Orléans assure une collaboration et du support aux milieux scolaires ainsi qu'aux parents. Pour ce faire, voici quelques informations utiles :

Services offerts par les infirmières :

- ✎ Suivi des élèves ayant des problèmes de santé particuliers (important de nous signaler tout problème de santé et/ou besoin spécifique de votre enfant);
- ✎ Formation des intervenants sur les problématiques de santé afin de les habiliter à intervenir en situation d'urgence;
- ✎ Programme de promotion de la santé : animation d'atelier en classe
- ✎ Surveillance et information sur les maladies contagieuses et parasitaires;
- ✎ Vaccination et mise à jour du statut vaccinal au préscolaire;
- ✎ Vaccination contre hépatite A et B et contre les VPH en 4^{ième} année et en classe spéciale;
- ✎ Présence sporadique à l'école

Messages importants :

Maladies contagieuses : certaines maladies contagieuses (ex. : varicelle, streptocoque, gastro, etc.) peuvent avoir une incidence grave sur l'entourage, (impact important chez les enfants ayant certains problèmes de santé) d'où l'importance de déclarer toute maladie ou absence de votre enfant au secrétariat de l'école.

Poux : signaler au secrétariat de l'école le plus rapidement possible afin d'amorcer des interventions efficaces. Quand la situation perdure, celle-ci est souvent reliée à une non déclaration et/ou mauvaises interventions.

Vaccination : un rappel pour la 5^{ième} dose du vaccin contre la diphtérie-coqueluche-tétanos-poliomyélite ainsi qu'une 2^e dose du vaccin contre la varicelle sont prévus entre l'âge de 4 à 6 ans. Le CLSC offre des cliniques de vaccination gratuites sur RDV seulement. **(voir au verso)**

Distribution de la médication à l'école : **CECI EST UNE MESURE D'EXCEPTION**. Nous vous demandons de communiquer avec le secrétariat ou le service de garde afin de recevoir l'information nécessaire et compléter les documents appropriés.

Merci beaucoup de votre collaboration.

Mélanie Gendreau
Infirmière en milieu scolaire
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
418-663-2928 poste 6285
melanie.gendreau.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

VACCINATION

Chers parents,

Votre enfant est maintenant inscrit à la maternelle, prêt à faire son entrée dans le milieu scolaire.

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale offre des cliniques de vaccination pour le rappel du vaccin dcaT-VPI et de la 2^e dose du vaccin Varivax **prévus entre l'âge de 4 et 6 ans** et ce

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT :

Beauport et Beaupré: ☎ 418-628-6808

Lors de la vaccination, l'enfant doit être accompagné d'un de ses parents.
EN SON ABSENCE, L'ACCOMPAGNATEUR DOIT PRÉSENTER UNE AUTORISATION SIGNÉE DES PARENTS.
De plus, vous devrez obligatoirement vous présenter avec le carnet de vaccination.

Point de services:	Lieu de vaccination :
Beauport	<u>Centre de loisirs Monseigneur-De Laval</u> 35 Rue du Couvent, Québec (Québec) <u>Direction régionale de santé publique</u> 2400 avenue d'Estimauville Québec, (Québec)
Beaupré	<u>CLSC Orléans-Beaupré</u> 11000, rue des Montagnards Beaupré (Québec)

Lors de la vaccination, les infirmières feront la mise à jour des carnets de vaccination.

Il est donc possible que votre enfant reçoive plus d'un vaccin, tels que :

- **5^e dose de dcaT-VPI** : protection contre la diphtérie – coqueluche – tétanos – poliomyélite.
- **2^e dose de Varivax** : protection contre la varicelle si votre enfant n'a pas fait la maladie
- **RRO** : protection contre la rougeole – rubéole - oreillons.
- **Méningocoque** : protection contre les infections à méningocoque du séro groupe C.

À bientôt et au plaisir de vous rencontrer !
Les infirmières
Santé scolaire primaire